

LE D'ARTAGNAN 32



EDITO

Chères adhérentes, chers adhérents,

Et voilà une de plus! L'année 2014 fertile en actions et mobilisations s'achève avec un sentiment partagé entre la satisfaction de les avoir menées et la conscience qu'il faudra malheureusement les réitérer.

Toujours les mêmes revendications : **Accessibilité, Ressources, Compensation**. "Petit Papa Noël..." qu'a-t-il dans sa hotte? Un nouveau fauteuil pour **X**, des commerces accessibles pour **Y**, un accompagnement scolaire pour **Z**? N'en jetez plus, il ne sait où donner de la tête au vu du retard pris dans sa distribution.

Mais la liste non exhaustive que lui adressent les personnes en situation de handicap revient comme une litanie, espérant chaque année que le Bonhomme la fasse parvenir à qui de droit.

Les Petits Lutins de l'APF s'agitent depuis longtemps et désireraient consacrer plus de temps à des activités plus récréatives. Le courage et l'obstination ne leur manquent pas, mais ils pensent qu'une France soucieuse de **TOUS** ses citoyens, qui reste pour le moment une chimère qu'ils souhaiteraient voir se réaliser, serait une juste récompense.

Est-ce un lieu commun de dire que le temps passe vite? Pour certains d'entre vous oui, alors que pour d'autres la maladie et/ou le handicap font que les journées s'étirent sans fin. Nous espérons que ce d'Artagnan vous ouvrira une fenêtre de plaisir à lire sans modération, cet abus n'étant pas préjudiciable à la santé. Nous allumons une bougie qui se veut symbole de la main tendue, et souhaitons à **TOUTES ET TOUS** de passer au mieux les fêtes de fin d'année, et avons une pensée particulière pour celles et ceux qui sont dans l'isolement, le chagrin ou la douleur.

Au plaisir de vous retrouver pour notre **Repas Annuel** qui aura lieu le 20 janvier 2015 au restaurant le Pardailhan à Auch à 12h.



Jackie

Bulletin de la Délégation Départementale du Gers
Décembre 2014 - n° 192

Directrice de la publication : Isabelle Puech

Comité de rédaction : Angèle Daran, Simone Eychenne, Jacqueline Pasqualato, Anthony Drapeau, Lorène Billaut, Anne Marie Nunes, Bastien Bouet, Bernadette Fantini, Sébastien Adam.

Mise en page : Isabelle Puech & Lorène Billaut **Photos** : Gabriel, Woody, APF

SOMMAIRE

EDITO P1

APF - INFOS NATIONALES P2

APF - INFOS RÉGIONALES P6

EN DIRECT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL P9

LOISIRS ET LIEN SOCIAL P11

BÉNÉVOLES, ... P14



APF Délégation du Gers
36, rue des Canaris
32000 AUCH

Tél. 05.62.06.10.41

Fax. 05.62.34.38.90

Mail : dd.32@apf.asso.fr

apf32.blogs.apf.asso.fr

www.facebook.com/ddapf32

www.twitter.com/ddapf32

NON à la ratification de l'Ordonnance relative à l'accessibilité... OUI - avec tous ceux concernés - pour une société accessible à tous !

Malgré les différentes mobilisations de personnes en situation de handicap, l'ordonnance relative à l'accessibilité des établissements recevant du public et des transports en commun est passée (cf. d'Artagnan n° 191, page 13). Après 40 ans d'attente (loi de 1975) et alors que la loi de 2005 « pour l'égalité des droits et des chances la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » instaurait le principe de l'accessibilité universelle pour 2015, François Hollande et son gouvernement détricotent la loi en reportant cette obligation aux calendes grecques... Mais l'Association des Paralysés de France et de nombreuses autres associations continuent le combat en demandant la non ratification de cette ordonnance.

Pourquoi ? Quels sont les arguments ?

1) Des délais de procédure et de réalisation excessifs et à rallonge

- Les délais envisagés jusqu'à 10 années supplémentaires pour concrétiser une continuité de la chaîne de déplacement sont inenvisageables après 40 ans d'attente pour une réelle liberté d'aller et de venir, droit constitutionnel fondamental.
- En dépit des promesses gouvernementales initiales concernant les ERP de 5^{ème} catégorie (commerces et services publics de proximité) pour qu'ils soient accessibles dans un délai de 3 ans, il s'agit désormais de permettre à ces établissements d'avoir un délai allant jusqu'à 9 ans, voire plus



2) Les portes ouvertes au seul « bon vouloir » des acteurs :

- Suppression de la conformité de l'avis de la CCDSA (commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité)
- Introduction d'une décision implicite d'acceptation pour les décisions prises par le Préfet (hormis pour les ERP de 1^{ère} et 2^{de} catégorie)
- Incohérence du temps procédural entre un délai de 4 mois accordé au Préfet pour instruire les dossiers d'ADAP, et le délai de 2 mois pour lequel une

validation d'ADAP est réputée validée faute de décision motivée dudit Préfet ! ...

- Introduction d'un nouveau motif de dérogation pour les ERP existants, via un refus d'une copropriété de se rendre accessible
- Suppression injustifiable de l'obligation faite à un ERP existant de respecter les obligations réglementaires du neuf lorsque celui effectue des travaux.
- Suppression de l'exigence d'accessibilité pour les ERP nouveaux dans des bâtiments d'habitation collectifs existants. Ainsi des ERP nouveaux pourront être ouverts, tels que des cabinets médicaux ou paramédicaux non - accessibles dans des bâtiments d'habitation collectifs existants !
- Une simple attestation sur l'honneur pour se déclarer accessible auprès des autorités !

3) La surexposition des « difficultés financières » s'avère insupportable au regard :

- d'une part, de la possibilité entérinée initialement par la réglementation de tenir compte des capacités d'investissement
- et d'autre part de ne pas obliger à prouver la demande d'obtention d'aides ou de prêts à taux extrêmement bonifiés via la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations ; 18 milliards d'euros à disposition) ou la BPI (Banque Publique d'Investissement), ou encore d'autres dispositifs (Accord Banque populaire - CAPEB, les fonds structurels européens, ou des aides extra - légales comme avec les municipalités entre autres de Nantes, Grenoble, etc.)

4) Le grave recul de l'objectif initial de la loi du 11 février 2005 dans le domaine des transports

- Enterrement de 1^{ère} classe des objectifs initiaux de la loi du 11 février 2005 en prévoyant que tous les points d'arrêts d'un service public de transport, ne seront plus rendus obligatoirement accessibles (sauf impossibilité technique avérée).
Ce dispositif génère comme conséquence que des points d'arrêts considérés comme « non-prioritaires », ne pourront même pas bénéficier d'aménagements simples nécessaires aux autres types de déficience.

Il s'agit d'un gravissime recul par rapport aux objectifs initiaux de la loi du 11 février 2005 !

- Absences d'obligation de dépôt d'ADAP, et de sanctions réellement dissuasives, pour inexécution des ADAP pour les AOT (Autorité Organisatrice de Transport).
- Avec cette Ordonnance, l'accessibilité des transports scolaires ne serait plus envisagée que pour les élèves scolarisés à plein temps, et encore sur demande des parents dans le cadre d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) auprès de la MDPH, ce qui supprime l'automatisme du transport ordinaire.
- Il faudra à minima attendre juillet 2018, voire beaucoup plus (compte tenu de la possibilité de reporter de 3 ans un dépôt d'ADAP), la mise en place d'un service de substitution pour les points d'arrêts considérés comme non-prioritaires; et ce alors que l'obligation de mise en place d'un tel service date initialement de Février 2008 ! ...

5) La nécessité d'abaisser le seuil d'obligation d'ascenseur à R+3 dans les bâtiments d'habitation collectifs

- L'obligation d'installation d'un ascenseur reste fixée à R +4 dans les Bâtiments d'Habitation Collectifs, ce qui induit, selon le rapport de Mme la Sénatrice Claire Lise Campion, à ce qu'aujourd'hui un appartement

nouveau sur trois seulement soit accessible, tandis que guère plus de 15 % de maisons individuelles le sont, le tout conduisant à ce que **70 % des logements nouveaux échappent à l'obligation d'accessibilité. Il est donc fondamental que le seuil d'installation d'un ascenseur soit abaissé à R+3, surtout à l'heure du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement.**

6) La nécessité de dispositifs de formation continue pour les personnels d'ERP, et le besoin d'une liste publique des ERP accessibles en zone rurale

- En dépit d'une nouvelle obligation de formation dans les cursus initiaux, et sachant qu'une majorité des 118 formations initiales (du CAP au Master II) ne dispensent toujours pas de module depuis 2009, il faut également déplorer que l'Ordonnance ne prévoie pas d'obligation de formation continue des personnels d'ERP en contact avec le public.
- L'inexistence d'obligation faite aux CIA (Commissions Intercommunales d'Accessibilité) de dresser une liste publique par voie électronique, des ERP accessibles ou ayant déposés un ADAP.

Isabelle Puech

Notre semaine à l'Île Aux Projets !

L'Île Aux Projets, que dire de cette de semaine à Agde? De l'appréhension au début, ça risque d'être long et on ne connaît personne, mais à deux gersoises cela motive. Une semaine de formation, il va falloir retenir, apprendre, on va certainement se croire en classe. Dès le premier jour, on se présente, juste notre nom et dire ce que nous sommes venu chercher ici. Rien d'autre, il faut laisser le temps et les occasions de faire connaissance. Et justement cela se fait rapidement, nous venons des quatre coins de France, nous avons tous un statut différent (bénévoles, membres de CD, résidents en ESAT,...) et nous sommes là avec ou sans

handicap. Oui et alors ? Toutes ces cases tombent très rapidement, et nous avons hâte de connaître tout le monde. La semaine va se dérouler entre formation en petits groupes (animer une réunion, prendre des notes, avoir confiance en soi, ...) et tous ensemble (représenter l'APF, l'APF aujourd'hui et demain, ...) Tout est animé dans une telle dynamique que non, nous ne sommes pas en classe et non, on ne s'ennuie absolument pas.

Nous n'étions pas en vacances mais c'était comme si. Un magnifique cadre, des petits chalets sous de grands arbres. Un restaurant très accueillant. Une ballade en bord de mer (ô chance sous un ciel azur) remplie de joie et débordante de solidarité. Tous ces moments ne pouvaient qu'être propices aux échanges et aux rencontres enrichissantes. La semaine se termine par un repas rempli d'animations, toutes aussi drôles et émouvantes les unes que les autres. On raconte des blagues, on lance des devinettes, on danse, et on reprend « Aux champs Elysées » de Joe Dassin en le remplaçant par « A l'Île Aux Projets ». Tout le monde semble enchanté, des larmes sont versées et des accolades sont données.

Non, la semaine n'a pas été trop longue et elle est même passée trop vite ! C'est sûr l'année prochaine on veut y revenir !

Jackie et Lorène



L'évolution des délégations

Nous avons eu l'occasion de l'évoquer lors de l'Assemblée Départementale d'avril 2014, l'Association a entamé une nouvelle et grande aventure pour redessiner la présence et l'organisation des délégations départementales. Si le facteur déclenchant est le contexte socio-économique en effet, nous ne pouvons durablement ni dépenser l'argent que nous n'avons plus, ni « *faire toujours mieux avec moins* » ... l'enjeu véritable de long terme est bien de préserver l'indépendance politique de l'APF et l'ensemble de son projet. Il ne s'agit pas simplement de s'adapter à la marge mais d'inventer une nouvelle organisation pour demain ... il s'agit de **faire autrement !**

Ainsi, le cadre commun aux délégations départementales a été redéfini.

Les délégations ont une triple mission



La délégation APF développe l'accueil et l'écoute des personnes en situation de handicap et des familles ; en fonction des besoins qu'elles expriment, et dans une dynamique de solidarité entre les personnes, elle soutient les actions et les initiatives des personnes et des groupes qui contribuent à créer du lien social et à rompre les solitudes.



La délégation APF s'engage à représenter l'APF localement et à assurer la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur famille ; elle contribue à lutter contre les discriminations et prend part aux débats de société, pour promouvoir une société inclusive.



La délégation APF s'engage à assurer le développement de la vie associative à travers toutes les composantes : adhérents, bénévoles, salariés, usagers de toutes les structures APF locales, en assurant notamment la place prépondérante de l'adhérent et le droit d'expression de chacun ; elle dynamise la démocratie et mobilise tous les acteurs de l'APF pour développer son action et ses moyens, en s'engageant dans des partenariats durables.

Les actions de proximité essentielles, elles sont prioritairement financées par la générosité du public :

Accueillir & accompagner	Revendiquer & Représenter	Développer & dynamiser
Accueil individualisé, écoute et orientation Animation de groupes de jeunes, de parents, SEP, de paroles, ...	Représentation dans les instances publiques (CDCPH, MDPH, CCDSA, ARS...), dans les collectifs inter-associatifs et auprès des collectivités locales (CCA, CCAS ...) Actions de revendication d'intérêt collectif	Actions favorisant le lien associatif et social entre les acteurs : adhérents, élus, bénévoles, salariés, usagers... Animation de la démocratie interne Actions locales de ressources

Les actions de proximité possibles, ces actions doivent être financées par des ressources locales :

Accueillir & accompagner	Revendiquer & Représenter	Développer & dynamiser
réponses personnalisées aux demandes sociales organisation de séjours de vacances organisation d'actions d'information du public organisation de sorties et d'activités de loisir	actions de revendication d'intérêt local et/ou individuel	animation du groupe éthique animation de groupes initiatives animation de démarches participatives recherche de financements locaux innovations

Les actions à mener en commun, avec les autres délégations au niveau régional ou interdépartemental :

Accueillir & accompagner	Revendiquer & Représenter	Développer & dynamiser
réponse à des demandes sociales spécifiques plus complexes, défenses des droits des personnes administration des dossiers d'aides aux projets vacances ou de séjours APF Evasion organisation d'actions d'information du public	défense des droits collectifs organisation d'actions de sensibilisation organisation de campagnes de communication organisation des relations médias animation d'un observatoire des besoins	soutien et formation des adhérents, bénévoles et des élus communication interne développement des legs développement du mécénat recherche de subventions, dont subventions européennes, appels à projets

Enfin, en complément, des actions rémunératrices peuvent être conduites au niveau local ou régional (conseil, formation, ...)

Pour mettre en œuvre ce projet, l'espace géographique des délégations va être revisité. Des territoires vont se dessiner à l'intérieur de nos régions administratives. Ainsi, certains départements pourront peut-être être regroupés pour former un territoire. C'est un « grand chantier » encore en cours de construction auquel les acteurs de l'Association, élus départementaux, régionaux, nationaux, salariés, participent activement.

Accessibilité : on n'a pas dit notre dernier mot !



Lors de l'Assemblée Générale de l'APF, en juin dernier, les adhérents ont adopté 4 motions politiques, dont celle relative à l'accessibilité « 40 ans d'immobilisme pour une France accessible, ça suffit ! » (cf. d'Artagnan n° 191, page 4). En septembre, cette motion a été appuyée par une délibération offensive du Conseil d'Administration. Fin octobre dernier, le Président, Alain Rochon et le Directeur Général, Prosper Teboul, s'adressaient aux élus et aux directeurs en ces termes :

Chers amis,

Le 27 septembre dernier, le conseil d'administration a adopté à l'unanimité une délibération offensive pour exprimer sa vive réaction contre le texte actuel de l'Ordonnance accessibilité et initier un large mouvement avec la société civile pour une France accessible.

Le 16 octobre, nous organisons pour la première fois à l'APF, une rencontre réunissant une diversité d'organisations associatives au-delà du champ du handicap (secteur handicap, personnes âgées, cyclistes, représentants des piétons, usagers des transports,). Ensemble, nous avons décidé de nous rassembler et créer le Collectif national pour une France accessible pour tous.

Nous savons que certains d'entre vous ont déjà réalisé ou programmé des actions. Nous saluons ces initiatives et vous en remercions ! Elles ont permis de créer les conditions d'une véritable dynamique nationale. Nous vous encourageons à les poursuivre. Par ailleurs, nous avons bien entendu votre demande de soutien et d'impulsion nationale.

Pour répondre concrètement à cette demande de mobilisation d'ampleur nationale, continue, diversifiée, en rassemblant toute la société civile et en coordonnant des actions nationales et locales, nous vous appelons à vous mobiliser dans vos départements (actions coup de poing, rassemblement, ...)

Plusieurs journées nationales d'actions sont prévues et vous permettront de vous mobiliser autour de plusieurs dates repères pour organiser partout en France des opérations coup de poing ou des rassemblements avec une médiatisation nationale :

Le lundi 24 novembre, jour du forum régional de la conférence nationale du handicap sur l'accessibilité qui se tiendra à Nantes.

.../...

Ensemble, nous pouvons faire « bouger les lignes » !

Merci pour votre engagement et votre mobilisation,

Amicalement,

*Alain ROCHON
Président*

*Prosper TEBOUL
Directeur général*

En concertation avec les autres départements de Midi Pyrénées, nous avons donc décidé de répondre à l'appel national ; de nous mobiliser le 24 novembre et d'occuper les centres des impôts. Alertée depuis une dizaine de jours, la presse était au rendez-vous. Le lundi 24 novembre à 15 heures, une quinzaine d'adhérents de l'APF se sont installés dans le centre des impôts d'Auch où nous sommes restés ... jusqu'à 22 heures 30 !

Nous avons été reçus par la direction générale des impôts afin d'expliquer la nature de notre mobilisation. Nous leur avons expliqué que nous ne sommes pas contre l'impôt, mais que les impôts doivent aussi servir à construire une France accessible !

Vers 20h le cabinet du Préfet a enfin daigné nous appeler. L'inquiétude de nous voir toujours sur place n'a pas du tout entamé notre détermination ! Il a pris la

température avant de nous souhaiter une bonne nuit !

Les adhérents de l'APF mobilisés avaient prévu de quoi passer la nuit sur place: duvets, couvertures et pique nique ! Nous avons finalement quitté les lieux lorsque nous avons appris que le Président de l'APF, Alain Rochon, allait être reçu à l'Élysée le 26 novembre.

Une autre mobilisation a eu lieu le 8 décembre lors d'un nouveau forum régional de la conférence du handicap qui se tenait à l'Ille sur Têt (Pyrénées Orientales). Une délégation de militants de Midi-Pyrénées, dont le Gers, a fait le déplacement pour manifester de nouveau la colère des personnes en situation de handicap, et plus



généralement à mobilité réduite, face au grave recul des droits en matière d'accessibilité que constitue l'ordonnance publiée le 27 septembre 2014. Cette ordonnance ne doit pas être ratifiée !

Quelques militants ont pu échanger avec Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion. Loin de

répondre à nos attentes, madame Neuville nous a présenté cette ordonnance comme une avancée !!! Pendant le déroulé de la conférence nous avons distribué nos tracts, informé sur nos difficultés, et échangé avec la population qui nous a

réservé un accueil plutôt favorable, même si nous avons créé quelques perturbations dans le village.

Lors de l'arrivée de Marisol

Touraine, Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, aucun échange n'a été possible. En brûlant l'ordonnance gouvernementale, dans un cercueil de carton-pâte, juché sur un fauteuil roulant cassé, notre message est bien passé. Car ils sont sourds, mais ne sont point aveugles !



Anne Marie NUNES

Interpellez vos député(e)s pour exiger une France accessible à tous !

L'Association des Paralysés de France invite tous les citoyens à interpeller leurs député(e)s pour empêcher le recul du gouvernement sur l'accessibilité et garantir le respect de la liberté fondamentale d'aller et venir. L'accès au cadre bâti et aux transports est un enjeu essentiel pour notre société, demandez à vos député(e)s de refuser de ratifier l'Ordonnance sur l'accessibilité du 26 septembre 2014 qui doit être présentée au parlement dans les prochaines semaines.

Vous souhaitez adresser un courrier électronique à votre député-e-, rendez-vous sur l'adresse: <http://accédercestexister.fr/>

Vous préférez le courrier postal ? Voici une proposition de lettre :

Objet : *Nous voulons une France accessible à tous !*

Madame ou Monsieur la (le) députée(é),

Je vous demande de refuser de ratifier en l'état l'Ordonnance du 26 septembre 2014 qui vous sera présentée par le Gouvernement dans les semaines qui viennent et d'exiger de celui-ci qu'il élabore un nouveau texte répondant à l'intérêt général de la population.

Les personnes en situation de handicap sont restreintes dans leur liberté de déplacement et l'accès aux prestations par de nombreux obstacles, notamment architecturaux, organisationnels et relationnels, et attendent avec impatience une concrétisation de l'accessibilité de la Cité et des transports pour vivre et participer à la société comme tout le monde. L'accessibilité concerne d'ailleurs la majorité de la population; personnes âgées, usagers des transports publics, parents avec poussettes, cyclistes et touristes n'en sont qu'un aperçu.

Or, après 2 lois inappliquées en l'espace de 40 ans, cette Ordonnance ne respecte pas la Convention internationale relative aux Droits des personnes handicapées en faisant fallacieusement régresser ce Droit fondamental qu'est la liberté d'aller et de venir.

Contrairement aux affirmations du Gouvernement, ce texte ne permettra pas de parvenir à l'horizon 2025 au niveau minimum d'accessibilité requis.

En effet, si initialement les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) constituaient une initiative de bon sens, non seulement la demande des Associations de voir les échéances resserrées n'a pas été honorée, mais tout au contraire toute une série de dispositions vont aggraver les situations que je vis au quotidien, comme plusieurs millions de nos concitoyens. Afin de vous permettre de mieux cerner les implications catastrophiques de cette Ordonnance, je vous invite à visiter la note technique disponible à la délégation Gersoise de l'Association des Paralysés de France, qui présente les principaux reculs inadmissibles des ambitions initiales de la loi du 11 février 2005.

Faisant appel à votre soutien dans cet objectif, je vous prie de croire, Madame ou Monsieur la (le) députée(é), à l'expression de toute ma considération.

Les Etats Régionaux de l'Inclusion

Les Etats Régionaux de l'Inclusion (ERI) 2014 se sont déroulés le 26 novembre dernier au Hall Comminges de Colomiers (Haute-Garonne). L'objectif général des ERI est de faire participer un maximum d'acteurs de divers statuts et organisations à une thématique incontournable pour l'inclusion des personnes handicapées, par la réflexion partagée et une production écrite donnant lieu à publication.

Cette année, le thème était : "Handicap & travail : quel boulot ?!". Nous n'avions que ces quelques mots pour commencer la journée. Pas d'ordre du jour. Les organisateurs, l'APF et d'autres associations comme Trisomie 21, l'URAPEI ou A.S.E.I., ont proposé une méthode appelée "Forum ouvert" pour guider le travail de la journée.

Les 140 participants (personnes en situation de handicap comme professionnels du médico-social et de l'insertion) ont été invités à former un cercle au centre du hall et c'est Jacques Laurent, notre Directeur Régional, qui s'est

travail, conseiller en insertion, Direction de CAP EMPLOI, Direction ADAPEI), comme des personnes en situation de handicap (notamment travailleurs en ESAT). L'échange fut riche et de véritables pistes d'amélioration se sont dégagées au bout d'une heure et demie de réflexion.

Après un repas pris grâce à un buffet froid, c'était à mon tour d'animer un atelier sur "L'accompagnement des travailleurs handicapés dans les premiers temps en entreprise". Discussion également très intéressante avec un public motivé pour ébaucher un plan d'actions. Après chaque atelier, la personne qui avait pris des notes devait les saisir informatiquement sous forme de rapport de façon à ce qu'il soit conservé par l'APF, mais aussi imprimé et affiché dans le hall ; de façon à ce que tous les présents puissent en prendre connaissance.

Le troisième atelier auquel j'ai participé était initié par une militante APF du Tarn et s'intitulait "Comment concilier handicap, fatigabilité et emploi ?" ; là aussi une vraie problématique qui concerne nombre d'entre nous. Vers 16 heures, tous les rapports de discussion étaient affichés et nous en prenions connaissance. "Comment lutter contre les a priori des recruteurs ?" ; "Le transport et l'emploi" ; "Femme et en situation de handicap, n'est-ce pas la double peine ?" ; "Comment valoriser l'expérience bénévole ?" Pour chaque rapport, trois mots-clefs, un rapide état des lieux et des pistes pour une amélioration de la situation.

De 16h30 à 17h, nous avons procédé, en plénière, au regroupement de certains thèmes qui traitaient du même sujet et nous avons élu les trois rapports qui nous paraissaient les plus importants à retenir de cette journée.

Ce que j'ai apprécié le plus dans cette journée, outre le thème qui me paraît central, c'est l'organisation de ce forum ouvert qui permet à chacun de proposer un sujet, et à chacun de parcourir les différents ateliers avec toujours la bienveillance de tous.

Ce fut également une journée de plus avec des bénévoles et notre Directrice de la délégation du Gers, toujours prêts à s'engager dans la lutte des personnes handicapées pour leur inclusion sociale et professionnelle.

Je remercie la Mairie de Colomiers pour avoir mis gratuitement à disposition le hall Comminges et les associations organisatrices dont la Direction Régionale de l'APF Midi-Pyrénées.

Quel que soit le thème des ERI de 2015, venez, vous ne serez pas déçu (e) !

Bastien



chargé de faciliter l'organisation. Autour des mots "Travail & handicap", chacun pouvait initier un thème de discussion s'y rapportant. Vingt-quatre thèmes de discussion ont été déposés à 10h45 et chaque participant pouvait rejoindre le "carrefour" (atelier d'échange) qui l'intéressait le plus. Il y avait trois moments dans la journée où ces ateliers d'échanges se tenaient (un en fin de matinée et deux dans l'après midi).

J'ai commencé par participer à une discussion intitulée "L'insertion professionnelle des personnes ayant des troubles psychiques et/ou cognitifs" ; discussion initiée par une personne du Rectorat. Nous étions une dizaine avec des professionnels du secteur (psychologue du

HANDI DON : Un grand merci à vous !

Notre première année de collecte pour Handidon fut une réussite pour notre délégation. Nous devons récolter 4 450 € et grâce à la générosité de nos donateurs, au soutien de nos sympathisants et au dynamisme et volontarisme des adhérents et bénévoles, nous avons récolté



4 740 €. Nous avons donc réussi à dépasser l'objectif qui nous était fixé ! Nous avons envoyé des carnets de billets de participation au tirage, aux donateurs que le siège avait

**HANDI
DON**

Bravo et merci !

préalablement sélectionnés et à quelques adhérents qui nous avaient demandé de leur fournir des carnets. Il en a été déposé aussi au Carrefour Market du Garros ainsi qu'à la Pharmacie du quartier. Mais nos plus grosses actions furent sur le terrain, en des lieux différents. Une première collecte s'est déroulée le 18 octobre dans la galerie marchande du Leclerc d'Auch ainsi que chez Conforama.

Puis nous nous sommes aussi installés le 15 novembre dans la galerie de Carrefour à l'abri, pendant qu'une autre équipe se trouvait sous la pluie sur le marché de l'Isle Jourdain. Enfin nous avons terminé notre opération sur le marché de Fleurance le samedi 29 novembre.

Nous remercions nos partenaires Conforama, les magasins Leclerc, Carrefour, Carrefour Market, la Pharmacie du Garros et les mairies de l'Isle Jourdain et de Fleurance pour leurs prêts gracieux des emplacements.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont participé au tirage à cette réussite : donateurs, adhérents et l'ensemble des participants.

Et surtout, un grand merci à tous les bénévoles qui se sont rendus sur le terrain. MERCI pour votre mobilisation, qu'elle soit régulière ou ponctuelle, et toujours avec le sourire !

Lorène

Témoignages de bénévoles sur l'opération Handidon :



« Cette année, l'A.P.F avait organisé sa première opération Handidon dans la France entière, et la délégation du Gers a répondu présente en organisant plusieurs dates de ventes.

Le 18 Octobre, nous étions deux équipes présentes sur le centre commercial de Leclerc et au magasin Conforama d'Auch. Ce fut pour nous une première réussite, puisque plus de 1200 € ont été récoltés. Il en fut de même pour les équipes réunies le 15 Novembre au Carrefour d'Auch et sur le marché de l'Isle Jourdain. Malgré la pluie, les participants ont été généreux car plus de 1200 € sont venus s'ajouter à notre objectif.

Pour rappel, le tirage a été effectué le 15 décembre et de nombreux lots étaient à gagner tels qu'une voiture, des voyages et des homes cinémas... »

Anthony

« En participant à ces actions, je me suis senti utile aux personnes en situation de handicap. C'est une aide que j'ai apportée. J'ai pris un grand plaisir à effectuer cette opération. »

Pierre

« C'est une opération réussie. Il y a eu du monde sur les deux ventes (Leclerc et Carrefour). J'ai aussi beaucoup vendu aux gens de mon entourage. »

Marie Jeanne

Résultats du tirage au sort :

Le tirage au sort a eu lieu le 15 décembre 2014 sous l'œil avisé d'un huissier de justice au siège de l'APF à Paris. Trois personnes de la région ont rapporté un lot, une personne de la Haute Garonne et deux personnes de l'Aveyron.



Pas de bras, pas de chocolat !

Sans argent, difficile de continuer les activités diverses et variées de la Délégation du Gers... Ce n'est pas une particularité gersoise, toutes les délégations doivent aussi trouver de l'argent. Nos projets doivent être autofinancés.

Aussi, c'est avec ténacité que nous sollicitons divers partenaires.

Un travail qui porte ses fruits, puisque nous venons d'apprendre que le Conseil Régional nous verse la somme de 6 000 euros pour notre action de sensibilisation à l'accessibilité de Marciac version 2015.

Nous sommes aussi en négociation avec le Conseil Général du Gers afin de finaliser une convention pour le

versement d'une somme, que nous espérons rondelette, qui nous aidera sur nombre de projets : Dispositif d'Accueil Associatif Individualisé en Délégation (DAAID), Marciac, mixité des publics à travers nos soirées bal gascon, concerts...

Cela ne suffira pas. D'autres recherches de partenariats sont en cours et nous ne manquerons pas de vous tenir informés !

Nous comptons aussi sur votre participation. En effet, dans l'année 2015 nous vendrons des pâtisseries et nous vous sollicitons dès à présent, tant pour les faire que pour les vendre !

Anne Marie

Chômeurs et précaire dans les rues de Toulouse

Cette action de revendication sur les ressources a mobilisé une vingtaine de collectifs parmi lesquels les chômeurs et précaires, ainsi que NPNS et les AVS en colère. Après plusieurs réunions de préparation, le 6 décembre 2014, 500 personnes environ sont parties de la place Esquirol pour rejoindre St Cyprien (puisque aucun autre parcours n'a été accepté par la Préfecture). Beaucoup de slogans contre la misère et beaucoup de

bruit (pour l'APF, avec des boîtes de conserves) ainsi que des prises de parole des différentes Associations. La Délégation APF 32 a été représentée par cinq d'entre nous, et deux personnes du Tarn et de la Haute-Garonne se sont également mobilisées. Le cortège de manifestants, accompagné par le froid et la pluie, s'est dispersé dans le calme.

Angèle

Lutter contre l'isolement : une préoccupation commune au sein de l'APF !

Plus que les autres, les personnes en situation de handicap peuvent souffrir d'isolement : c'est ce qu'a démontré une enquête récente, menée par l'équipe du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de l'APF du Gers, auprès des personnes qu'elle accompagne.

Dans le cadre de cette enquête, un tiers des personnes interrogées assure en effet éprouver un sentiment de solitude fréquent (« presque tous les jours » ou « souvent ») tandis qu'un autre tiers d'entre-elles dit ressentir un tel sentiment « de temps en temps ».

C'est pourquoi, la Délégation Départementale de l'APF et le SAVS ont souhaité mettre en place, à partir du mois de septembre 2014, un groupe de travail dédié à ces situations d'isolement. Ce groupe, qui se réunira encore pendant quelques mois, est constitué de salariés, de bénévoles, et d'usagers de l'association. Il a pour but de réfléchir à des réponses concrètes pour favoriser la création de liens entre les personnes en situation de handicap moteur et leur environnement.

Nos deux premières réunions (qui furent comme toujours, riches et vivantes !) nous ont déjà permis d'arrêter quelques orientations, telles que l'organisation de rencontres entre la Délégation Départementale et les

usagers du SAVS qui le souhaitent, une prise de contact avec les structures chargées du lien social en milieu ordinaire (les centres sociaux par exemple), ou une réflexion globale autour de la difficulté de déplacement dans le département du Gers pour les personnes à mobilité réduite... .

Mais d'autres modes d'action émergeront sans doute de nos prochaines rencontres, qui iront dans le sens de la construction (à notre niveau) d'une **société inclusive et ouverte à tous** ! Le SAVS de l'APF est un service médico-social financé par le Conseil Général du Gers. Il est constitué d'une équipe de professionnels (assistante sociale, éducateur spécialisé, psychologue, ergothérapeute, directeur, secrétaire, comptable), et accompagne des personnes en situation de handicap moteur sur orientation de la MDPH. Il peut s'agir d'un soutien dans: les démarches administratives et la gestion du quotidien, l'adaptation du logement et la recherche de matériel adapté, le développement de la vie sociale, l'élaboration d'un projet de formation ou d'emploi, un soutien psychologique, la recherche d'informations liées au soin.

*Alain Guiche,
directeur du SAVS APF du Gers*

Réunion Bilan de Jazz In Marciac



Le 4 novembre les bénévoles ayant participé à l'opération JIM (Jazz In Marciac) du 3 au 10 août 2014 se sont retrouvés pour une réunion de bilan.

Un questionnaire à remplir a été remis aux présents ce soir-là : le pourquoi de leur venue à Jazz In Marciac, la tenue de leur poste, la logistique, la participation d'Associations de personnes en situation de handicap autre que moteur, les améliorations possibles...

Puis un tour de table oral a permis à chacun de s'exprimer sur son vécu personnel de la semaine, quelle qu'ait été la durée de sa présence. Pour les "anciens" une meilleure cohérence du groupe a été soulignée, du justement due au bilan des deux précédentes éditions. Quant aux "nouveaux", ils se sont dits ravis par l'aventure et prêts à y retourner, un signe encourageant pour l'équipe déjà en place. Mme Anne Manceau, représentante de l'Abbaye de Flaran pour le handicap visuel, s'est déclarée très satisfaite de sa présence par l'afflux de visiteurs à son stand, et a salué l'organisation de l'évènement ainsi que l'accueil qui lui a été réservé.

Des améliorations étant toujours possibles, des propositions ont été faites sur la rigueur des postes à tenir, un possible changement de poste pour certains afin d'éviter une "overdose" si la durée est longue, la recherche de nouveaux

bénévoles... La pose d'un cheminement pour accéder au chapiteau sur le côté a fait l'unanimité et mis en évidence son manque pour l'entrée principale. Surtout cette année, la météo l'ayant rendue impraticable pour les non-valides. Pour l'édition 2015, nous nous sommes mis en relation avec le Lycée Technique du Garros qui va procéder à la fabrication du circuit, en concertation avec la Délégation. Un gros bonus pour elle qui n'aura plus à se déplacer et/ou louer le matériel, et qui correspondra au plus près aux difficultés majeures de déplacement pour les Personnes à Mobilité Réduite.

La météo capricieuse de cette année n'a pas douché l'envie des bénévoles à se mobiliser pour JIM 2015, car malheureusement l'**Accessibilité, elle, reste en panne sèche.**

Le partage d'un apéro-dinatoire dans une ambiance chaleureuse a été l'occasion pour tous de se retrouver, certains n'étant là que ponctuellement, mais toujours fidèles à la Délégation pour donner un coup de main.

Merci à toutes et tous, en étant sûrs que vous déploierez la même énergie.

Jackie



LOISIRS ET LIEN SOCIAL

Agréables retrouvailles aux Tables d'Urdens



Le dimanche 23 Novembre, Isabelle notre directrice, a eu la bonne idée de nous faire nous retrouver autour d'un repas. En bon gascon qui se respecte, la gastronomie ça nous connaît. On n'hésite pas à faire des kilomètres pour un bon repas. Ce fut le cas à Urdens.

Près de 25 personnes se sont retrouvées pour de joyeuses retrouvailles. Parmi elles des visages nouveaux à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de l'APF gersoise. Pour les plus anciens, le plaisir de se voir, de prendre des nouvelles, de savoir ce qu'est leur vie actuellement.

Le rendez vous étant fixé à 12h30, nous nous mettons sans tarder à table à côté de notre menu où figure, au choix : potage ou salade gasconne ; pièce de bœuf ou confit ; vacherin ou gâteau aux pruneaux. Ce menu à la carte a satisfait chacun d'entre nous. Le repas fut excellent. Preuve à l'appui, quand le chef-cuisinier, (qui est aussi le

patron) est apparu dans la salle, un tonnerre d'applaudissements lui a été réservé. Cela prouve que notre palais était ravi.

La réputation des Tables d'Urdens n'est plus à faire. Nous ne pouvons que nous louer de l'attention et de la gentillesse de Mélanie (la patronne) et de sa serveuse qui ont été aux petits soins pour nous. Vous allez dire c'est normal c'est leur boulot ! Oui, mais cela fait chaud au cœur de voir une belle humanité dans ce monde de brutes dans lequel nous vivons.

Rendez-vous est pris maintenant en janvier, à Auch, pour de nouveaux projets associatifs. En attendant ces retrouvailles, je vous souhaite le meilleur Noël possible.

Bernadette



LOISIRS ET LIEN SOCIAL

Dates importantes à retenir et à noter dans vos agendas !



Assemblée Départementale

Le **Vendredi 17 Avril 2015**, en matinée, se tiendra notre Assemblée Départementale à la **Salle des Cordeliers à Auch**.

Vous aurez besoin d'aide pour le transport ? N'hésitez pas à nous contacter ou à nous laisser un message à la délégation au 05.62.06.10.41 ou sur dd.32@apf.asso.fr.

Bal Gascon

L'ACPPG (l'Association pour la Culture Populaire en pays Gascon) nous fait l'honneur d'animer une nouvelle soirée le **7 Février 2015** à la salle des **Cordeliers d'Auch**. Les musiciens commenceront à jouer vers 20h et ainsi la piste de danse pourra s'enflammer.

Professionnels de la danse, amateurs, jeunes, anciens, adhérents ou non, vous êtes les bienvenus pour ce moment de convivialité. Nous espérons que cette soirée connaîtra un franc succès comme les deux années précédentes.



Le prix de l'entrée sera de 8 €, avec un tarif réduit pour les personnes adhérentes à l'APF (5 €) et gratuit pour les moins de 12 ans. Une buvette et des pâtisseries seront proposés par les bénévoles. Les bénéfices de ce bal gascon seront au profit de la délégation Gersoise de l'Association des Paralysés de France.

Pour plus de renseignements ou besoin de transport? Contactez nous au 05.62.06.10.41 ou par mail à dd.32@apf.asso.fr !

La Ronde des Crèches

La saison de Noël étant propice à tout plein de merveilles et d'enchantements, nous vous proposons une ballade dans le Nord du Gers pour la découverte des Crèches. Le thème de cette année est « Contes et comptines ».

Le **Vendredi 9 Janvier 2015**, nous vous donnons rendez-vous à la délégation pour un **départ prévu à 9h**. Nous vous proposons d'amener votre pique nique qui sera dégusté dans la salle des fêtes de Miradoux aux alentours de 12h. Le retour est prévu à 18h à la délégation. Une participation de 5€ sera demandée pour le transport. Pensez à prévoir des vêtements chauds.

Voici le circuit prévu : Castet- Arrouy, Plieux, Miradoux, Gimbrède, Sempessere et Sainte Mère.

Inscriptions par téléphone au 05.62.06.10.41 ou par mail à dd.32@apf.asso.fr avant le 7 Janvier 2015.

Attention : la délégation étant fermée du 24 Décembre au 5 Janvier, n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées en précisant vos besoins de prise en charge pour le transport.

Attention : les places sont limitées !



Repas à Auch

La nouvelle année étant là, nous vous proposons de nous retrouver pour tous nous souhaiter les meilleurs vœux. Pour cela, rendez vous le **mardi 20 janvier 2015** au restaurant le Pardailhan à Auch.

Inscription obligatoire par téléphone ou par mail, prix de 16€, pour que nous prenions bien en compte votre réservation, veuillez nous contacter avant le 13 janvier 2015.

Si vous avez besoin d'un transport, contactez nous à la délégation par téléphone au 05.62.06.10.41 ou par mail à dd.32@apf.asso.fr.



Entrée:

Œufs farcis Chimay

Plat:

Poulet sauté chasseur

Dessert:

Mousseux au chocolat noir, tartare exotique, curcuma et lassi

Salon Autonomic

Le salon Autonomic, se tiendra le **Judi 26 et le Vendredi 27 Mars 2015** aux parcs des expositions de Toulouse.

En fonction du nombre de personnes qui s'inscriront, un covoiturage pourra être organisé ou un transport en mini bus sera prévu.

Vous pouvez nous contacter au 05.62.06.10.41 ou sur dd.32@apf.asso.fr.



Informations :

Deux informations importantes à retenir.

La délégation sera exceptionnellement **fermée du mercredi 24 décembre au lundi 5 janvier 2015**. Vous pouvez nous laisser un message sur le répondeur de la délégation au 05.62.06.10.41 ou sur dd.32@apf.asso.fr. Nous ne manquerons pas de vous recontacter dès notre retour.

Le **Dispositif d'Accueil Associatif Individualisé en Délégation** sera animé un mardi sur deux dans les locaux de la délégation.

Toutes l'équipe de la délégation vous souhaite de passer de bonnes fêtes et nous vous disons à l'année prochaine pour de nouvelles aventures.



Bénévoles, parlez nous de vous ...



◆ **Pourriez-vous faire une brève présentation de vous ?**

Je m'appelle Sébastien Adam et j'ai 38 ans. Ça fait quelques temps que je suis bénévole au sein de l'APF, j'étais déjà présent quand la délégation se trouvait à Fleurance.

◆ **Pourquoi êtes-vous devenu bénévole au sein de l'Association ?**

Je suis devenu bénévole car je voudrais faire bouger la société et les mentalités sur la vision du handicap.

◆ **Comment vous sentez-vous utile au sein de l'APF ?**

Je me sens utile car je crois au combat que nous menons, or pour ma part si on n'est pas engagé, on n'a rien à dire.

◆ **Quelles sont vos motivations ?**

J'aimerais essayer de faire changer les choses. Nous sommes tous égaux, que l'on soit en situation de handicap, étranger, riche ou pauvre. Mais il y a trop de discriminations. On est tous égaux mais on est tous différents. C'est là la beauté du monde.

◆ **Si vous deviez faire un bilan de vos années de bénévolat, que diriez-vous ?**

Au début je ne comprenais pas le combat de l'APF. Et petit à petit j'ai appris à réfléchir au pourquoi du comment. Aujourd'hui j'ai compris et je suis d'accord avec ce combat mené. Même s'il est régulièrement fatigant physiquement et psychologiquement.

◆ **Le mot de la fin !**

Je voulais partager avec vous mes points de vue, depuis longtemps, concernant le bénévolat au sein de l'APF. Je vais essayer de vous les développer selon mon ressenti :

Etre convaincu que l'action que je mène, en équipe, permette de faire évoluer la vision de l'être humain.

Etre libre de mes actes et de mes pensées sans devoir me justifier.

Accepter de donner de son temps libre sans contrepartie

Le rapport humain me nourrit au-delà de mes efforts et de ma motivation. Nous sommes tous égaux face au bénévolat.

J'espère que cela va vous motiver pour venir vous associer à nous pour défendre nos prochaines actions. Et je vous invite à partager cette superbe expérience d'être bénévole.

Cela ne peut que vous remplir le cœur et l'esprit et vous permettra de ne pas être passif mais actif à tous les niveaux que ce soit.

N'oubliez jamais que l'union fait la force !

Propos recueillis par Lorène

Vous êtes intéressé par une (ou plusieurs) action(s) proposée(s)? Vous avez du temps devant vous? Vous aimeriez vous sentir utile?

Alors n'hésitez plus et rejoignez nous. Plus que jamais nous avons besoin de vous !

Adhérents, bénévoles et sympathisants, venez nous aider et nous soutenir lors de nos opérations, chacun dans la mesure de son possible.

Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons véhiculer cette valeur qui nous caractérise : la solidarité ! Nous espérons que vous serez réceptifs à notre appel !

Vous pouvez nous contacter à la délégation par téléphone au 05.62.06.10.41 ou par mail à dd.32@apf.asso.fr

Bulletin d'inscription

À retourner à la délégation de l'APF du Gers
36 rue des canaris 32000 AUCH

Seules les inscriptions accompagnées du paiement pourront être prises en compte

EN DIRECT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Assemblée Départementale le vendredi 17 Avril 2015 à la Salle des Cordeliers **Oui** **Non**
d'Auch (page 12)

Je souhaite participer à la réunion et au repas ? (prix non encore fixé, contacter la
délégation)

LOISIRS ET LIEN SOCIAL

Je souhaite participer à :

- ◇ La sortie de la Ronde des Crèches le **vendredi 9 janvier 2015 (p.12)**
- ◇ Au Bal Gascon le **samedi 7 février 2015 (p.12)**
- ◇ Salon Autonomic le **jeudi 26 et vendredi 27 mars 2015 à Toulouse(p.13)**
- ◇ Repas au restaurant le Pardailhan à Auch le **mardi 20 janvier 2015 (p13)**

JE SOUHAITE AIDER LA DÉLÉGATION

Je souhaite apporter ma contribution à :

	Oui	Non
◇ La confection de pâtisseries (p.10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
◇ La vente de pâtisseries (p.10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

NOM, Prénom :

.....

Adresse :

CP : VILLE :

Tél : 05..... Portable : 06.....

Date de naissance :/...../.....

e-mail :

En sortie, vous vous déplacez avec : canne fauteuil manuel fauteuil électrique

J'ai besoin d'aide pour le transport : OUI NON



Les membres du Conseil Départemental, Isabelle Puech, directrice et Lorène Billaut, chargée de missions, vous souhaitent d'excellente fêtes de fin d'année !



Association des Paralysés de France



Bulletin d'adhésion à l'APF à retourner à APF 36 rue des Canaris 32000 AUCH

Nom, prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... Email.....

Date de naissance :

- .Oui, je souhaite adhérer à l'APF pour un an : **25€**
- .M'abonner pour un an à Faire Face : **33€** (magazine bimestriel et accès web)
- .Ou profiter des conditions spéciales : adhésion + abonnement d'un an à Faire Face : **47€**
- .Oui, je souhaite faire un don complémentaire de..... €

Ci-joint mon règlement de..... € pour une adhésion, un abonnement ou un don.